



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 15 mars 2022 A 18 heures 30 – Salle polyvalente St CHRISTOPHE**

**0. Approbation du procès-verbal de la séance du 14.10.2021**

**1. Désignation du secrétaire de séance : C. BRANDTNER**

**SUSPENSION DE LA SEANCE : PRESENTATION DE LA SYNTHESE DES COMPTES PAR LE COMPTABLE PUBLIC**

**1. Budget principal : Compte administratif – Compte de gestion – affectation du résultat**

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

**COMpte ADMINISTRATIF**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>2021</b>
<b>DEPENSES</b>		
011	Dépenses à caractère général	843 706,82 €
012	Charges de personnel brutes	1 561 812,15 €
65	Autres charges de gestion courante	435 472,80 €
66	Charges financières	9,70 €
042	Dotations aux amortissements	124 934,65 €
022	Dépenses imprévues	
023	Virement à la section d'investissement	
68	Dotations aux provisions	
67	charges exceptionnelles	6 444,28 €

	Total	2 972 380,40 €
--	-------	----------------

<b>RECETTES</b>		
70	Produit des services	105 142,80 €
73	Impôts et taxes	2 674 807,07 €
74	Dotations - participations	784 768,48 €
75	Autres produits de gestion courante	59 837,52 €
042	Operation d ordre	68 849,64 €
013	Atténuation des charges	90 023,49 €
76	Produits financiers	135,84 €
77	Produits exceptionnels	9 725,29 €
	<b>total recettes exercice</b>	<b>3 793 290,13 €</b>
002	Excédent N-1 reporté	1 469 663,21 €
	<i>Total</i>	5 262 953,34 €
<b>Résultat exercice</b>	<b>(hors excédents reportés)</b>	<b>820 147,73 €</b>
<b>Résultat global</b>		<b>2 289 910,94 €</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	176 270,25 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	68 849,64 €
041 Opérations patrimoniales	
16 Emprunts et dettes assimilées	3 551,26 €
20 Immobilisations incorporelles	7 793,38 €
204 Subventions d'équipement versées	
21 Immobilisations corporelles	973 597,88 €
23 Immobilisations en cours	1 265 557,74 €
26 Participations	
<b>TOTAL</b>	<b>2 495 620,15 €</b>
RECETTES	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	124 934,65 €
041 Opérations patrimoniales	
10 Dotations, fonds divers et réserves	416 678,04 €
13 Subventions d'investissement	542 283,93 €
16 Emprunts et dettes assimilées	1 583,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 085 479,62 €</b>
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>- 1 410 140,53 €</b>

BALANCE GENERALE 2021	PREVISIONS	REALISATIONS	EXC OU DEF REPORTES	DEP RECETTES NETTES
Dépenses d'investissement	5 725 450,25	2 319 349,90		2 319 349,90
Recettes d'investissement	5 725 450,25	1 085 479,62		1 085 479,62
Solde d'investissement		- 1 233 870,28	- 176 270,25	- 1 410 140,53
Dépenses de fonctionnement	5 038 815,21	2 972 380,40		2 972 380,40
Recettes de fonctionnement	5 038 815,21	3 793 290,13		3 793 290,13
Solde fonctionnement		820 909,73	1 469 663,21	2 290 572,94
EXCEDENT			1 293 392,96	880 432,21
DEFICIT		412 960,55		

Le conseil municipal a approuvé, avec 18 voix pour et 3 abstentions (MM. VIAL – BRETTE - Mme LAFOND MARTINE) le compte administratif 2021

## COMPTE DE GESTION 2021

BUDGET PRINCIPAL	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	Part affectée à l'ivt exercice 2020	Résultat de l'exercice 2021	Résultats de clôture de l'exercice 2021
INVESTISSEMENT	-176 270,25		- 1 233 870,28	-1 410 140,53
FONCTIONNEMENT	1 713 443,46	243 780,25	820 909,73	2 290 572,94
TOTAL	1 537 173,21	243 780,25	- 412 960,55	880 432,41

Le conseil municipal a approuvé, avec 21 voix pour et 3 abstentions (MM. VIAL – BRETTE - Mme LAFOND MARTINE) le compte de gestion 2021

## Budget principal- RESTES A REALISER - affectation du résultat - Proposition

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes ( articles R221-50 et R 221-92 du CGCT). L'affectation intervient après constatation des résultats, c'est à dire après le vote du compte administratif : **elle doit faire l'objet d'une délibération, si la section d'investissement est déficitaire.**

Le besoin de financement est égal au solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

<b>RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2021</b>	
<b>DEPENSES</b>	<b>1 424 799.70</b>
<b>RECETTES</b>	<b>1 968 318.90</b>
<b>EXCEDENT CONSTATE</b>	<b>+ 543 519.20</b>

Le conseil municipal a approuvé comme suit, avec 21 voix pour et 3 abstentions (MM. VIAL – BRETTE - Mme LAFOND MARTINE) l'affectation du résultat 2021

INVESTISSEMENT	Réalizations de l'exercice	Déficit antérieur reporté	Total
1 - Dépenses investissement	2 319 349,90	- 176 270,25	2 495 620,15
2 – Recettes investissement	1 085 479,62		1 085 476,92
3 – Solde d'investissement	-1 233 870,28	- 176 270,25	- 1 410 143,23
FONCTIONNEMENT	Réalizations de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Total

4 - Dépenses de fonctionnement	2 972 380,40		2 972 380,40
5 – Recettes de fonctionnement	3 793 290,13	1 469 663,21	5 262 953,34
6 – Solde de fonctionnement	820 909,73	1 469 663,21	2 290 572,94
<b>Solde FCT + solde IVT (3+6)</b>	<b>- 412 960,55</b>	<b>1 293 392,96</b>	<b>880 432,41</b>
<b>Restes à réaliser investissement</b>			
10 – Dépenses	1 424 799,70		
11 – Recettes	1 968 318,90		
12 – Solde restes à réaliser	+ 543 519,20		543 519,20
<b>Déficit investissement cumulé (3+12)</b>			<b>- 866 624,03</b>
Affectation du résultat 2021			
Compte 1068 Excédents de fct capitalisés			866 624,03
Compte 002 Excédents de fct reportés			1 423 951,61
Compte 001 Déficit ivt reporté			1 410 140,53

**2 - Budget annexe – Régie funéraire : Compte administratif - compte de gestion -  
affectation du résultat 2021**

<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>DEPENSES</b>		<b>Euros</b>
<b>011</b>	<b>Dépenses à caractère général</b>	<b>34 868,63</b>
6061	fournitures non stockables	620,43
605	travaux (construction caveaux)	34 248,20
658	autres charges de gestion courantes	0,61
	<b>Total</b>	<b>34 868,63</b>
<b>RECETTES</b>		<b>Euros</b>
701	<b>vente de produits finis (caveaux)</b>	<b>18 318,74</b>
7588	autres produits	
	<b>total</b>	
<b>résultat exercice</b>		<b>- 16 550,50</b>
002	Excédent N-1 reporté	917,77
	<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 15 632,73</b>
	<b>Proposition affectation C/001 déficit fct reporté</b>	<b>15 632,73</b>

Le compte administratif 2021 du budget annexe régie funéraire a été adopté à l'unanimité

Le compte de gestion 2021 du budget annexe régie funéraire a été adopté à l'unanimité

L'affectation du résultat 2021 du budget annexe régie funéraire a été adoptée à l'unanimité

### 3 - Budget annexe – Camping : - Compte administratif -compte de gestion - affectation du résultat 2021

<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>DEPENSES</b>		<b>Euros</b>
<b>011</b>	<b>Dépenses à caractère général</b>	<b>872,67€</b>
6061	Eau	618,86 €
6063	Fournitures entretien	36,21 €
6156	maintenance	98,80 €
6262	Autres charges de gestion courante	118,80 €
<b>042</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>6 026,50 €</b>
	<b>Total</b>	<b>6 899,17 €</b>
<b>RECETTES</b>		<b>Euros</b>
706	Produit des services	0,00 €
7588	autres produits	0,30 €
7718	Produits exceptionnels (aide Etat)	15 302,00 €
	<b>Total</b>	<b>15 302,30 €</b>
	<b>résultat exercice</b>	<b>8 403,13€</b>
002	Excédent N-1 reporté	41 940,17€
	<b>Résultat global</b>	<b>50 343,84€</b>
<b>Section d'investissement</b>		
<b>DEPENSES</b>		<b>Euros</b>
		0,00 €

	<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>
<b>RECETTES</b>		<b>Euros</b>
040	Amortissement immobilisations	6 026,50 €
	<b>résultat exercice</b>	<b>6 026,50 €</b>
002	Excédent N-1 reporté	53 244,54€
	<b>Résultat global</b>	<b>62 271,04€</b>
<b>Proposition affectation</b>		
	<b>C/002 Excédent fct reporté</b>	<b>50 343,84 €</b>
	<b>C/001 Excédent ivt reporté</b>	<b>62 271,04 €</b>

Le compte administratif 2021 du budget annexe camping a été adopté à l'unanimité

Le compte de gestion 2021 du budget annexe camping a été adopté à l'unanimité

L'affectation du résultat 2021 du budget annexe camping a été adoptée à l'unanimité

**4- Budget annexe LOTISSEMENT le Parc : compte administratif – compte de gestion – affectation du résultat 2021**

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>LOT LE PARC 2021</b>
<b>DEPENSES</b>		<b>Euros</b>
	<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>
<b>RECETTES</b>		<b>Euros</b>
7015	Vente terrains aménagés	159 666,67€
7588	autres produits	0,33 €
042 -71355	<b>Variation des stocks</b>	<b>123 999,82 €</b>
	<b>Résultat exercice</b>	<b>283 666,82€</b>

002	excédent fct reporté	448 140,35€
	<b>Résultat global</b>	<b>731 807,17€</b>
<b>Section d'investissement</b>		
<b>DEPENSES</b>		<b>Euros</b>
040- 31555	Encours de production de biens	123 999,82 €
001	Déficit d'investissement reporté	297 682,14 €
	<b>Total</b>	<b>421 681,96 €</b>
<b>RECETTES</b>		<b>Euros</b>
	<b>Résultat global</b>	<b>- 421 681,96€</b>
<b>Proposition affectation</b>		
	<b>C/001 Déficit ivt reporté</b>	<b>421 681,96 €</b>
	<b>C/002 excédent fonct reporté</b>	<b>731 807,17 €</b>

Le compte administratif 2021 du budget le Parc a été adopté à l'unanimité

Le compte de gestion 2021 du budget annexe le Parc a été adopté à l'unanimité

L'affectation du résultat 2021 du budget annexe Le Parc a été adoptée à l'unanimité

**5- Budget annexe Aménagement quartier les Aires : compte administratif – compte de gestion – affectation du résultat 2021**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Réalisations de l'exercice</b>	<b>Excédent/déficit antérieur reporté</b>	<b>Total</b>
	<b>PAS D'INVESTISSEMENT</b>		
1 - Dépenses investissement	0,00		
2 – Recettes investissement	0,00		
3 – Solde d'investissement	0,00		
	<b>PAS DE FONCTIONNEMENT</b>		
4 - Dépenses de fonctionnement	0,00		
5 – Recettes de fonctionnement	0,00		
6 – Solde de fonctionnement	0,00		
<b>Excédent = solde FCT + solde IVT (3+6)</b>			

Affectation du résultat 2020	<b>PAS D'AFFECTATION</b>		
------------------------------	--------------------------	--	--

Le conseil municipal a pris acte du non fonctionnement du budget annexe Requalification du Quartier des Aires pour l'exercice 2021

## **6 – Débat d'orientation budgétaire 2022**

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le débat d'orientation budgétaire 2022 s'est tenu (articles L 2312-1, L 3312-1 et 4311-1 du CGCT). Il a présenté les résultats de l'exercice 2021, et les grandes lignes du budget 2022.

## **7 – Ouverture de crédits dans l'attente du vote du budget primitif 2022**

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité d'ouvrir les crédits suivants dans l'attente du vote du compte administratif :

- ✓ 6 200 € au compte 657361 pour les projets d'école élémentaire et 1 200 € pour les projets d'école maternelle
- ✓ 13 500 € pour la participation aux dépenses de fonctionnement de l'OGEC Notre Dame pour l'année 2020-2021 (délibération n° 031-21 du 12.04.2021)
- ✓ 10 000 € pour l'association Les Amis du Livre

## **8 – Autorisation dédommagement de sinistre Autorisation encaissement de chèques**

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de dédommager le sinistre relatif au véhicule de Monsieur Jonathan ZEMOULI qui a été endommagé par une infrastructure dépassant du périmètre de stationnement et autorisé Monsieur le Maire à indemniser le sinistre, pour un montant de 307.50 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité a autorisé Monsieur le Maire à encaisser pour le compte de la commune deux chèques d'un montant de 1 177.55 € et 315 € en contrepartie du dépôt de matériaux (ferraille, etc.) auprès de l'entreprise pertuisienne de levage et manutention COUDOURET à PERTUIS en vue de leur recyclage.

## **9 – Groupement de commandes : marchés des assurances avec COTELUB**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes avec COTELUB pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché d'assurances et pour les assurances (tous types de garanties)

## **10 – Acquisition de terrain**

Rapporteur : Monsieur AUBOIS

Le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, d'acquérir pour l'euro symbolique la parcelle cadastrée section H n° 1535 d'une superficie de 31 m<sup>2</sup> car celle-ci permettra d'améliorer la manœuvre de véhicules sur la traverse des Grands Prés et a autorisé Monsieur le Maire à charger l'Office Notarial

de La Tour d'Aigues d'établir les actes correspondants et à régler par prélèvement sur le budget communal les sommes liées à cette acquisition

**11– Régularisation modalités journée de solidarité  
pour les agents communaux**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de régulariser la mise en œuvre de la journée de solidarité due par les fonctionnaires titulaires et les personnels contractuels de la fonction publique territoriale, qui était déjà appliquée depuis sa création

**12 – Dissolution budget caisse des écoles**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de dissoudre le budget Caisse des Ecoles, comme suite à la demande de la préfecture et conformément à l'article L 212-10 du code de l'éducation nationale, ce budget n'ayant plus fonctionné depuis plus de 10 ans.

**13 – Révision du règlement local de publicité  
(RLP) Arrêt du projet et bilan de la concertation**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération en date du 18 décembre 2019 le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues a lancé la procédure de révision de son Règlement Local de Publicité. Dans le cadre d'un groupement de commande avec COTELUB, un bureau d'études, en lien et sous l'égide du Parc Naturel Régional du Luberon, a été désigné et a travaillé pour élaborer les différents projets de règlements et de zonage du Règlement Local de Publicité en vue de sa révision.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'établir le bilan de la concertation et d'arrêter le projet de règlement de zonage du règlement local de publicité.

**14 – Garantie emprunt Maison de retraite  
NOTRE DAME DE LA FERRAGE**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accorder à l'association Notre dame de la Ferrage sollicite la garantie de la commune à hauteur de 50 % pour la renégociation de 2 emprunts contractés en 2003 et 2010, pour un montant total de 2 116 667.00 euros, soit une garantie maximale de 1 058 333.50 euros.

### **15 – Bail commercial local 94 boulevard de la République**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal à l'unanimité

- a approuvé la location du local communal situé au rez-de-chaussée ,94 boulevard de la République à Madame GARRIDO Myriam, afin d'y installer un commerce (Maison de la presse, librairie, etc.).
- a retiré à Monsieur le Maire la délégation accordée par délibération du 11 juin 2020 pour la location des immeubles communaux pour une durée inférieure à 12 années. En l'espèce le bail est d'une durée de 9 ans et s'agissant d'un bail commercial il sera très certainement reconduit.
- a autorisé Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir

### **16 – Dissolution budget annexe Requalification du Quartier les Aires**

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de conserver l'ensemble des logements construits en pleine propriété dans le cadre de l'opération de requalification du Quartier des Aires et de les louer directement, afin de conforter les ressources propres récurrentes de la collectivité et a décidé de dissoudre le budget annexe « Requalification du Quartier des Aires ».

### **17- Amortissements des immobilisations – Définition de la durée d'amortissement pour les immeubles productifs de revenus locatifs**

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

L'instruction comptable M14 prévoit que les immeubles productifs de revenus sont obligatoirement amortissables (CGCT, art. L. 2321-2, 27° et 28°). Ils comprennent les immeubles remis en location contre paiement à l'exception de ceux affectés à l'usage du public ou un service public administratif. Les dernières acquisitions d'immeubles par la commune, qui ont fait l'objet d'une réhabilitation et ont été remis à la location doivent donc faire l'objet d'un amortissement. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer la durée de l'amortissement sur une durée de 50 ans.

### **18 - Convention avec SOLIHA 2022-2024 : Point Information Amélioration de l'Habitat et revitalisation du centre ancien « Opération façades »**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de poursuivre le Point Info Amélioration de l'Habitat pour les années 2022 à 2024, à raison d'une demi-journée de permanence en Mairie tous les 2 mois, et donc de renouveler le contrat d'intervention conclu avec SOLIHA pour les années précédentes, ainsi que de la convention de gestion des fonds pour l'opération « Façades »

## **19 – Convention de mutualisation Petite Ville de Demain**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mutualisation entre COTELUB et les communes de Cadenet, Mirabeau et La Tour d'Aigues pour le programme « Petites Villes de Demain ». Cette convention prévoit notamment pour COTELUB la gestion du recrutement du chef de projet et son accueil au sein des effectifs et la participation égale de chaque collectivité aux coûts associés à ce recrutement (déduction fait de l'aide de l'Etat)

La séance est levée à 21 heures

Jean-François LOVISOLO, Maire